

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, IDOPE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme BESSONNEAU, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Pouvoirs :

Anne VOELTZEL	à	André BERNOS
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
Marc OXIBAR	à	Michel ADAM
Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	Maylis DEL PIANTA
Marylise GASTON	à	Bernard UTHURRY
Jean-Pierre TERUEL	à	Martine MIRANDE

Suppléants : Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 151217-07-FIN-

le 24 DEC. 2015

BUDGET ANNEXE 2016 DU SERVICE SPECTACLE VIVANT
INSTAURATION DE TARIFS POUR LA BILLETTERIE EN LIGNE

LES-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

M. KELLER précise que la gestion du Service Spectacle Vivant « Scène Conventionnée » est relatée dans un Budget Annexe qui, pour l'année 2016, s'équilibre (cf joint) :

en Fonctionnement à 850 000 €
en Investissement à 50 000 €

La volonté de maîtriser les dépenses, de maintenir le niveau de qualité de service dans le cadre de la programmation « Scène Conventionnée », de maintenir les partenariats financiers, aboutissent au maintien du montant de la subvention d'équilibre versée en 2015, soit 397 500 €.

Rattachées à ce budget, les recettes sont liées à la fréquentation des spectacles et plus particulièrement à celles qui proviendront de la billetterie en ligne qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

A cet égard, il est proposé d'augmenter les tarifs de un euro. Ils s'établissent comme suit :

BILLETTERIE EN LIGNE SOIRÉE TOUT PUBLIC			
PRIX DES PLACES	LA CHAPELLE ET COMMUNES	ESPACE JÉLIOTE	
Plein tarif	14 €	catégorie A : 21 €	catégorie B : 19 €
Tarif réduit	7 €	catégorie A : 11 €	catégorie B : 9 €
PXRI DES ABONNEMENTS	LA CHAPELLE ET COMMUNES	ESPACE JÉLIOTE	
Abonné tarif normal	11 €	15 €	
Abonné tarif réduit	6 €	catégorie A : 9 €	catégorie B : 7 €
LES MERCREDI ET SAMEDI JEUNE PUBLIC			
Tarif unique : 6 €			

Où cet exposé,

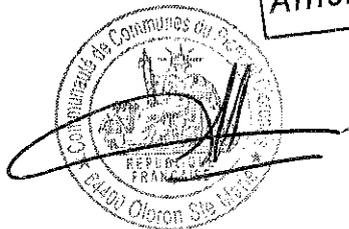
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le Budget Annexe 2016 du Spectacle Vivant arrêté aux chiffres ci-dessus
- **ARRETE** à 397 500 € la subvention d'équilibre en faveur du Budget annexe du Spectacle Vivant qui sera inscrite au Budget Général 2016
- **VOTE** les tarifs ci-dessus correspondants à la billetterie en ligne
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 Décembre 2015

Suivent les signatures

Affiché le 28.12.2015



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 24 DEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE